

# 84



BULLETIN MUNICIPAL • COMMUNE DE FIAC • HIVER 2022

# hivern 2022



# # 84

Cher-es Fiacois-es,

2021 : encore une année meurtrie.

Ce début d'année 2022 est marqué comme en 2021 par la pandémie de covid mais la situation a changé : nous avons maintenant un vaccin.

Malheureusement, tout le monde ne considère pas le vaccin comme un espoir et tant qu'il en sera ainsi, nous continuerons à subir les vagues successives ainsi que la situation hospitalière tendue.

A Fiac, les conséquences de cette pandémie ont été nombreuses.

Annulation ou report d'un certain nombre d'événements tels que la rencontre avec les nouveaux arrivant-es au village, les différentes rencontres autour d'un buffet à l'occasion des vœux, du petit déjeuner républicain du 14 juillet, les dépôts de gerbes, le spectacle de fin d'année à destination des enfants... Bilan bien triste.

Un peu de positif.

En 2021, nous avons mis en place pour les salarié-es de la mairie le RIFSEEP. Ce régime est le nouvel outil indemnitaire de référence dans la fonction publique de l'État.

Nous avons adhéré au CNAS, Comité national d'action sociale, une association au service des agent-es de la fonction publique territoriale. Les salarié-es bénéficient notamment d'aides au logement, de chèques culture, sport, permis, vacances et d'une assistance pour toutes informations d'ordre juridique.

À la cantine de l'école du Figuier, nous avons engagé un certain nombre de mesures :

- prise en compte du quotient familial pour la facturation, ce qui a permis d'avoir des repas à

1 euro pour une partie des enfants ;

- investissement dans un logiciel permettant de pouvoir répondre au mieux à la loi EGALIM (loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable).

Depuis le 1er janvier 2022, les repas servis dans les restaurants collectifs doivent comprendre au moins 50 % de produits « durables », dont au moins 20 % de produits issus de l'agriculture biologique.

L'élaboration d'un plan alimentaire permet de proposer des menus variés, équilibrés tout au long de l'année. Ce plan alimentaire doit être construit sur 3 semaines.

L'objectif de ces mesures est d'offrir aux enfants une alimentation leur permettant une croissance harmonieuse par un apport nutritionnel adapté à leur âge et leur activité physique. La restauration scolaire participe à la couverture

de ces besoins, à la découverte de la diversité des aliments et à l'acquisition de bonnes habitudes alimentaires.

Nous avons aussi rajouté le logo de la commune et rénové la mairie. Un espace sans tabac a été délimité à l'entrée de l'école et nous nous sommes appliqué-es à

préserver le marché de Fiac à Brazis pour en faire un lieu de rencontres et d'échanges.

Nos projets pour 2022 sont dépendants de l'évolution de la pandémie. Nous essaierons a minima d'agrandir le cimetière du bourg centre (actuellement en attente chez le notaire) et de finaliser la création de toilettes publiques.

La distribution de colis gourmands aux foyers de plus de 80 ans ne remplace pas le contact et l'échange qui auraient pu résulter d'une rencontre autour d'un repas. Les conseils municipaux retransmis sur Internet ne compensent pas l'absence de public.

Souhaitons que chacun prenne ses responsabilités et qu'en 2022, avec le suivi vaccinal, le respect des gestes protecteurs ainsi que la distanciation physique nous arrivions à reprendre le cours d'une vie normale.

Très bonne année 2022, pleine d'espoirs.

Très cordialement,

Alain Berthon



# SOMMAIRE

<b>Actualités</b>	3
Cent ans à Fiac	4
La dématérialisation	5
Rénovation de la mairie	6
<b>Finance-économie</b>	
La ruralité dans la loi de finances 2022	7
Compte administratif 2020	9
<b>Jeunesse</b>	10
Ecole du Figuier	11
Centre de loisirs	15
<b>Communication</b>	16
<b>Tourisme-économie locale</b>	17
<b>Environnement</b>	
Tri : l'enjeu du futur	18
<b>Culture-associations</b>	20
<b>Pages pratiques</b>	28

# ACTUALITÉS

## Des nouvelles de la fibre

Tous les Tarnais pourront dès la fin 2022 bénéficier des avantages de la fibre et être 100 % connectés !

Le choix du Département du Tarn s'est porté sur SFR-Groupe Altice dans le cadre d'une délégation de service public pour rendre éligibles chaque logement, chaque entreprise et chaque établissement public à la fibre optique FTTH d'ici 2022.

C'est Tarn Fibre qui est chargée de construire le réseau fibre optique du Tarn. Cette société vous accompagnera durant 25 années comprenant 3 ans et demi de construction.

Tous les opérateurs fournisseurs d'accès Internet pourront utiliser ce réseau et proposer aux Tarnais des abonnements pouvant aller jusqu'à 1 Gbits/s.

Certaines parties de la commune sont maintenant raccordées à la fibre et peuvent donc souscrire un abonnement

Pour vérifier si vous êtes éligible, rendez-vous sur :

<http://tarnfibre.fr/test-deligibilite/>



## CENT ANS À FIAAC

C'est entourée de quelques membres de sa famille et du personnel que Geneviève Malet a célébré ses 100 ans à la maison de retraite de Briatexte où elle réside depuis deux ans dans la sérénité et les bons soins prodigués.

Née à Ambres le 3 juin 1921, elle a passé sa jeunesse entre Saint-Géry (Rabastens) et Ambres, jusqu'à ce qu'elle rencontre Pierre Favarel. Après leur mariage, en 1945, elle est venue vivre à Fiac, chez son époux. Dans une ambiance familiale où trois générations cohabitent en grande affection et profond respect, ils donnent le jour à trois filles.

La vie quotidienne est rythmée par les joies, les peines et les petits soucis (de tout le monde) ! Deux filles vont vivre respectivement en Irlande et Espagne, suite à leur mariage. La fille aînée rejoint la demeure familiale avec ses deux fils, après séparation.

Le temps passe agrémenté de voyages, loisirs divers ainsi que les bons rapports et échanges avec les amis et connaissances de la commune. L'été, la visite des enfants et petits enfants d'Irlande et d'Espagne qui viennent passer quelques jours et se réunir dans la demeure familiale au Pont d'Assou, sont l'occasion de retrouvailles et d'échanges entre cousins !

Puis arrive l'âge de la retraite : bien accompagnée par son époux, Geneviève, en excellente maîtresse de maison et mère de famille accomplie, fait partager ses bons petits plats, son enthousiasme pour la nature et les fleurs, son humour et sa générosité à tout son entourage familial et amical.

Fortement éprouvée par la disparition prématurée de sa fille Edith en 2002, elle entre dans une période de repli sur elle-même et sa proche famille pour faire le deuil de cette enfant chérie. En 2012, le décès de son époux Pierre met fin à 67 ans de bonheur conjugal. La présence de sa fille aînée, de personnel soignant et de ceux qui apportent leur aide pour l'entretien de l'intérieur et l'extérieur de la demeure familiale lui permettent de s'installer dans un quotidien dédié à la lecture des journaux, vaquer à quelques occupations horticoles, avoir la visite de ses arrière petits enfants.

À 98 ans, c'est une chute, suite à fracture du fémur qui, bien qu'ayant récupéré sa mobilité, va l'entraîner, sa grande surdité aidant, à vivre en semi-recluse. Toujours consciente, avec bon œil, les gênes (difficulté d'expression verbale) et handicaps physiques (mobilité réduite) finissent par perturber son autonomie relative. En conséquence de quoi, elle intègre l'EHPAD Bellevue en janvier 2020 où elle réside depuis.



# LA DÉMATÉRIALISATION

À partir du 1er janvier 2022, les demandes d'autorisations d'urbanisme (PC, CU...) pourront être déposées par voie électronique. Pour cela, une plateforme de dépôt a été mise en ligne sur le site internet de la CCLPA, dans la rubrique « Urbanisme / Autorisations d'urbanisme ». Pour y accéder, vous pouvez vous rendre directement sur le site de la CCLPA, à l'adresse :

[www.cclpa.fr/autorisations-durbanisme](http://www.cclpa.fr/autorisations-durbanisme). Cette démarche présente de nombreux avantages :

NB : Le dépôt en version papier reste possible et la commune de votre projet reste le guichet unique pour toutes vos questions en matière d'autorisations d'urbanisme (dépôt de dossier, renseignements...).

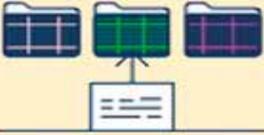
**LES AVANTAGES DE LA DÉMATÉRIALISATION POUR TOUS !**

**Guichet accessible 7j/7 et 24h/24**



**Facilite les démarches**

**Zéro Papier**



**Gain de temps**

**Suivi du traitement de votre dossier**



**Sécurise les informations**

**Améliore la qualité du service public**

# RÉNOVATION DE LA MAIRIE

La rénovation de la mairie touche à son but ! Avec un très léger retard, la mairie pourra réintégrer ses locaux dans le courant du mois de janvier 2022.

Nouvelles peintures, nouveau sol, un vrai bureau du maire garantissant la confidentialité des échanges, une ambiance de travail lumineuse et ergonomique...

Les travaux ont permis de redonner un coup de jeune à des locaux qui en avaient bien besoin.

Si la situation sanitaire le permet, nous espérons pouvoir inaugurer officiellement ces locaux dans le courant de l'année 2022.



# LA RURALITÉ DANS LA LOI DE FINANCES 2022

Le PLF (projet de loi de finances) pour 2022 marque une nouvelle amplification de l'action du Gouvernement en faveur de la cohésion des territoires. Pour la cinquième année de suite, la dotation globale de fonctionnement est stabilisée. C'est un engagement constant - et inédit depuis des décennies - pour conforter les ressources et les marges d'action des collectivités. Le soutien à l'investissement local est quant à lui encore renforcé. Sur le quinquennat, plus de 14,5 milliards d'euros auront été engagés en investissement, au bénéfice des projets locaux.

## **L'agenda rural, pour améliorer la vie quotidienne des habitants des territoires ruraux**

Près de 21 millions de Françaises et Français vivent dans les territoires ruraux - soit un tiers de la population française. Une partie de ces territoires sont aujourd'hui des espaces dynamiques et attractifs, dont les atouts conduisent 92 % des Français-es à considérer que les territoires ruraux sont agréables à vivre. Toute-

fois, les territoires ruraux, extraordinairement divers, doivent faire face à de nombreux défis pour assurer l'accès de leurs habitants aux services essentiels et construire un modèle de développement durable.

Pour répondre à l'ambition gouvernementale d'améliorer la qualité de vie dans les territoires ruraux, l'agenda rural poursuit quatre grands objectifs, qui se déclinent en 181 mesures :

- faire des territoires ruraux les fers de lance de la transition écologique ;
- renforcer leur attractivité ;
- améliorer la vie quotidienne des habitant-es ;
- appuyer les élus locaux dans leur action.

Près de 20 millions d'euros sont mobilisés dans le cadre de France Relance pour financer une partie de ces mesures portées par la mission « Cohésion des territoires ».

Le PLF 2022 prévoit un renforcement des moyens budgétaires sur le front de la transition écologique avec un doublement de la dotation biodiversité, portée à 20 millions d'euros. La mesure sera accompagnée d'un élargissement de la dotation aux communes des parcs naturels régionaux. Il s'agit ainsi de soutenir les communes dans leurs actions de protection de la biodiversité mais aussi de renforcer la prise en compte des aménités naturelles dans les communes rurales.

- 2,5 M d'euros supplémentaires en 2022 pour financer les VTA, ce qui portera à 5,5 M d'euros le financement de cette politique publique.
- 10 M d'euros pour la deuxième année consécutive pour financer le déploiement de l'Agenda rural.

Le VTA (volontariat territorial en administration) a été mis en place pour donner aux jeunes la possibilité de s'investir pour leur territoire et aider les territoires ruraux à faire

émerger leurs projets de développement. Pour cela, l'État finance un forfait de 15 000 euros pour l'embauche d'un jeune diplômé, sur une mission d'ingénierie de 12 à 18 mois. Le PLF 2022 permettra de renforcer la mesure pour atteindre l'objectif de 800 VTA en 2022. Cette mesure participe, avec les 66 campus connectés en milieu rural, les 24 000 jeunes de territoires ruraux bénéficiant des cordées de la réussite, les services civiques et les territoires éducatifs ruraux, à construire la jeunesse et la ruralité de demain.

## **Territoires d'industrie, pour soutenir le développement économique des territoires**

- 148 territoires d'industrie.
- 1 800 projets soutenus dans le cadre du fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires.
- 17 732 communes, dont Fiac, bénéficiant d'un classement en zone de revitalisation rurale.

## **Le déploiement du très haut débit et de la téléphonie mobile très haut débit**

- 1,5 million de locaux de plus sont éligibles à la fibre optique au deuxième trimestre 2021, soit + 22 % par rapport au deuxième trimestre 2020.
- 850 000 locaux ont été rendus éligibles en zone rurale au deuxième trimestre, soit 95 % de plus que sur la même période un an auparavant.
- Au total, ce sont 27 millions de locaux, soit 65 % des Français, qui sont éligibles à la fibre optique.
- Plus de 3 000 sites non ou mal couverts en téléphonie mobile ont été identifiés par les collectivités et l'État, et imposés aux opérateurs.
- Plus de 1 000 de ces sites ont d'ores et déjà été mis en service.

## **France Services, pour développer des services publics proches de vous, proches de chez vous**

Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique : à moins de 30 minutes de chez vous, les agents France Services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique.

- 1 594 France services déployés en France.
- 2 000 France services d'ici la fin de l'année 2021.
- 2 500 France services d'ici fin 2022.

Les guichets France service proches de chez vous :

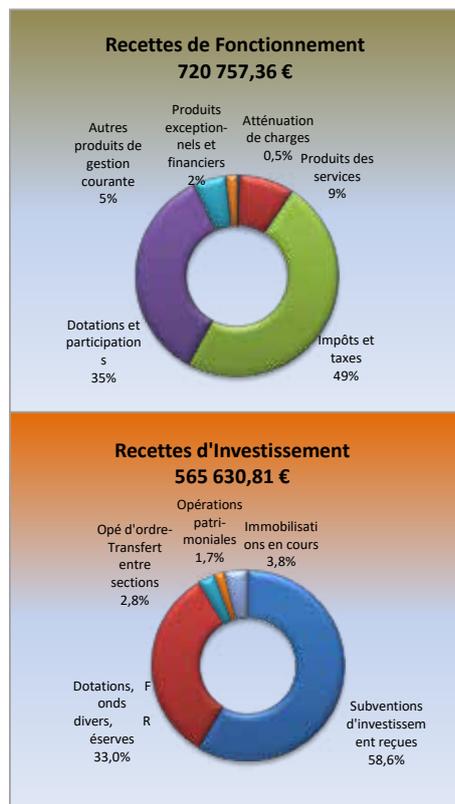
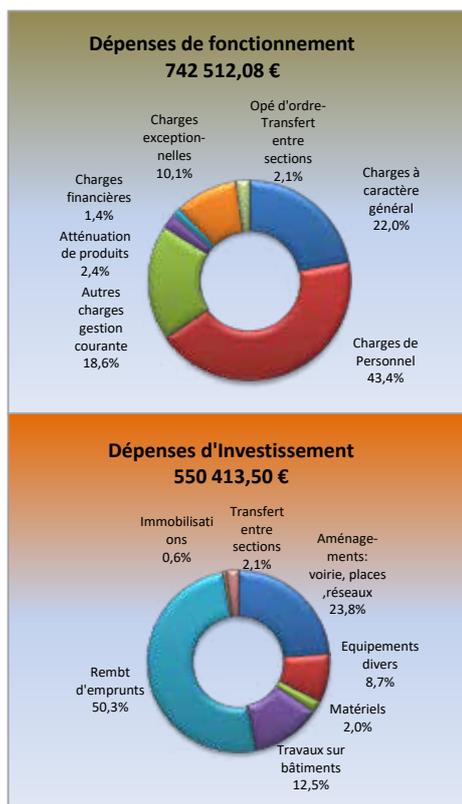
- C.C. Lautrecois-Pays d'Agout : Le Moulin, Maison du Pays, 81220 Serviès ;
- Lavour : 2 rue de l'abattoir 81500 Lavour.

## **Le soutien financier aux collectivités**

- Depuis cinq ans, la DGF - principale dotation de l'État aux collectivités - est stable, avec 26,8 Mds d'euros. C'est un engagement pris en 2017, et tenu chaque année depuis.
- Un budget tourné vers l'investissement : 2,3 Mds d'euros de subventions ouvertes sur le budget de l'État pour les projets des collectivités locales.

# COMPTE ADMINISTRATIF 2020

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE 2020 (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 742 512,08 €	G 720 757,36 €
	Section d'investissement	B 550 413,50 €	H 565 630,81 €
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement	C (si déficit) 0,00 €	I (si excédent) 582 525,21 €
	Report en section d'investissement	D (si déficit) 228 958,89 €	J (si excédent) 0,00 €
		=	=
TOTAL (réalisations + reports N-1)		= A+B+C+D 1 521 884,47 €	= G+H+I+J 1 868 913,38 €



# COMMISSION JEUNESSE

## L'engagement citoyen des jeunes dans la commune

Les jeunes ayant posés leur candidature pour le conseil municipal des jeunes ont tous été invités à la commission jeunesse du mois de septembre. Trois candidates se sont manifestées, une présente et deux excusées.

Après ces mois entre parenthèses, les motivations ont été mises à mal, cependant nous ne baissons pas les bras, et, si nous ne prévoyons plus d'élections d'un conseil municipal des jeunes pour le moment, deux commissions vont se réunir, une à l'école pour les élèves de l'école du Figuier avec Nicolas directeur du CLAE et un-e élu-e, l'autre ouverte à tous les plus de 11 ans à la mairie, constituant un conseil des jeunes qui pourra réunir tous les enfants intéressés par les projets.

En septembre, au cours de cette première rencontre avec les jeunes, des projets ont été évoqués et sont à l'étude actuellement, pour multiplier les lieux de rencontre des enfants et des adolescents sur le village et profiter des subventions dédiées.

Pour exemple, à l'initiative des jeunes, la commune est en cours d'étude de deux zones de jeux pour tous les âges :

- une au Sol du Mit : remplacement du module actuel par des modules récents, plus ludiques, et des petits éléments pour les plus petits ;
- à Brazis, installation d'une araignée de 3 à 4 mètres de haut pour les plus grands.

Grâce aux commissions des jeunes, les idées vont jaillir et les plus raisonnables vont être transformées en réalisations par les jeunes eux-mêmes. Nous sommes très confiants pour l'avenir des « projets jeunesse » sur la commune et nous souhaitons vivement l'implication des intéressés.

La prochaine commission jeunesse aura lieu le mercredi 12 janvier à 18h, cette commission est ouverte à tous les enfants et adolescents de Fiac.

# ÉCOLE DU FIGUIER

## **Aperçu des futurs professionnels de balle ovale racontés par les CE2 de Mmes Hallard et Boissonnade**

Mi-novembre, les élèves de CP/CE1/CE2 se sont rendus à St-Paul-Cap-de-Joux pour participer à leur rencontre de balle ovale. Les élèves de CE2 vous racontent.

« Au début, il y avait un jeu qui ressemblait au baret façon rugby. On venait chercher le ballon en entendant notre numéro et on devait le plaquer au sol. On pouvait le passer à un autre coéquipier qui devait toujours être derrière nous.

On a aussi joué au délivreur et à l'empoisonneur. Les empoisonneurs doivent te toucher à deux mains avec le ballon. Quand t'es touché tu lèves les bras, et le délivreur passe entre tes jambes. Les coéquipiers ne doivent pas se faire toucher.

Il y avait le poule-renard. Les œufs étaient transformés en ballons. Les poules ne devaient pas laisser les renards prendre leurs œufs.

Les indiens et les crocodiles c'est comme le jeu de l'épervier. Le loup n'a pas de ballon mais les crocodiles oui.

Cette rencontre, c'était trop bien. On n'avait jamais joué au rugby comme ça. On ne pouvait pas plaquer des copains mais le ballon oui. Les plus grands ont fait un match avec des règles aménagées.

Quand les intervenants sont venus à l'école, on avait fait déjà des courses de relai, le jeu de l'empoisonneur/délivreur et l'épervier façon rugby. Les jeux étaient un peu les mêmes. Il faisait très froid ce jour là mais on s'est bien amusé. »

## **Sortie cinéma vue par les CE2**

On est allé voir *Cadets d'eau douce*. C'était un film en noir et blanc avec des sous-titres. Le début était un peu ennuyeux mais après c'était intéressant. C'était un film muet. On a aussi parlé des Frères Lumières car ils ont créé le cinéma.



### L'école vue par les maternelles

« À l'école on a fait du jardinage en plantant des fleurs et en les arrosant. » Walys  
 « J'aime bien jardiner. » Clarisse  
 « J'aime bien faire le jardinage. » Mathis  
 « On fait l'ordinateur à la médiathèque. » Marceau  
 « J'aime bien faire des dessins. » Blanche  
 « Dans la salle de motricité, j'aime bien jouer aux véhicules. » Tylia  
 « On fait de la peinture avec Gene. » Klara  
 « Comme des artistes » rajoute Ashley  
 « On est allé voir un spectacle. » Nilsoha  
 « J'aime bien jouer au foot dans la cour. » Morgan et Dayan  
 « J'aime bien faire du travail à l'école. » Cassandre  
 « J'aime bien faire de la musique à l'école. » Danaël.

### Journée à Toulouse des CE2-CM1-CM2

Mardi 9 novembre, nous avons pris le bus jusqu'à Balma-Gramont, puis le métro. Nous sommes sortis à Jean-Jaurès, puis nous avons marché jusqu'à la place Wilson. Thomas Wilson était un président des États-Unis qui a aidé avec ses troupes lors de la Première Guerre Mondiale 1914-1918. Mais la statue ne le représente pas, elle représente Pierre Goudouli, un poète toulousain dans les années

1600, notamment poète pour le roi Henri IV. On a compris pourquoi on l'avait construite : au Moyen-Âge, ce n'était qu'un pré à l'extérieur des remparts de Toulouse. Au début de la rue Lafayette, se trouvait une énorme porte qui marquait l'entrée de la ville. Pour y entrer les voyageurs et les marchands devaient payer une taxe. Plus tard, les capitouls décideront de rouvrir la porte.

On a donc continué notre chemin par la rue Lafayette pour aller à la place du Capitole. On a appris qui étaient les Capitouls. Le savez-vous ?

Au Moyen-Âge, les capitouls représentaient les différents quartiers de la ville. Ils étaient 12 : 4 juges, 2 avocats, 6 administratifs. Ils formaient un « capitulum » en latin. Puis ils sont passés à 8, représentés par les 8 colonnes du Capitole.

Le manteau des capitouls était rouge et noir, comme le rugby !

Puis nous avons fait 3 jeux par équipe.

- Chercher des tableaux cachés sous les arcades de la place.

- Découvrir la croix Occitane : la croix occitane a douze points qui représentent les douze mois de l'année, regroupés en quatre saisons. Cette croix date des gaulois Tectosages, installés entre Toulouse et Narbonne. Le Comte de Toulouse a décidé de l'utiliser pour représenter l'Occitanie au Moyen-Âge.

- Retrouver les éléments des balcons du Ca-

pitole.

Nous étions affamés ! Nous sommes allés pique-niquer sur le Quai Daurade, avec des jeux pour enfants.

Sur le Quai Daurade, des pancartes nous informaient sur les pêcheurs de sable et les bateaux lavoir ou bateaux de bain. À nous de vous expliquer !

Les pêcheurs de sable grattaient le fond de la Garonne (qui est un fleuve) pour récupérer le sable au fond. Il était ensuite amené par des chevaux pour faire de nouvelles constructions dans Toulouse.

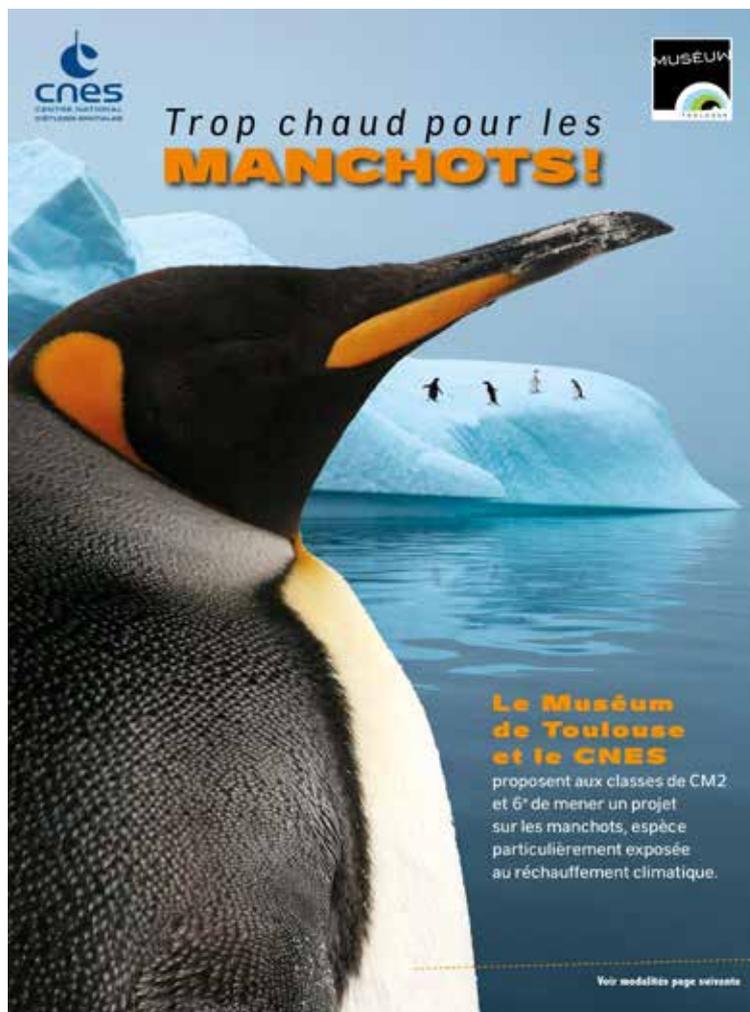
Les bateaux de bain et bateaux lavoirs : permettaient aux villageois de prendre un bain et de venir laver leur linge car il n'y avait pas d'eau courante au robinet à cette époque. Ils étendaient leur linge sur le quai pour le faire sécher.

Nous avons vu un pont qui se nomme « Pont neuf » (qui n'est pas neuf).

C'est même le plus vieux pont de Toulouse ! Il a résisté aux inondations grâce à ses arcades qui ont été construites dans le but de laisser passer l'eau par les trous.

Nous avons poursuivi avec l'Hôtel d'Assezat. Pierre d'Assézat fit fortune grâce au commerce du pastel au XVI<sup>e</sup> siècle.

Pour finir notre randonnée urbaine, nous avons rejoint le muséum d'Histoire naturelle. Nous y avons passé l'après-midi car notre classe a été sélectionnée pour participer à un projet associé aux chercheurs du CNES « Trop chaud pour les manchots » qui va nous permettre de suivre les manchots par satellite. Seuls les scientifiques peuvent leur coller sur le dos. Comment recevons nous les coordonnées ? Le



satellite les récupère, puis la station de réception, le centre de traitement et nous, par le site du CNES, qu'ils nous mettent à disposition. Pourquoi ? Pour les suivre et donc mieux comprendre leur déplacement et l'effet du réchauffement climatique sur cette espèce.

Connaissez-vous la différence entre un pingouin et un manchot ?

Le manchot vit au pôle sud en Antarctique, le pingouin au pôle nord.

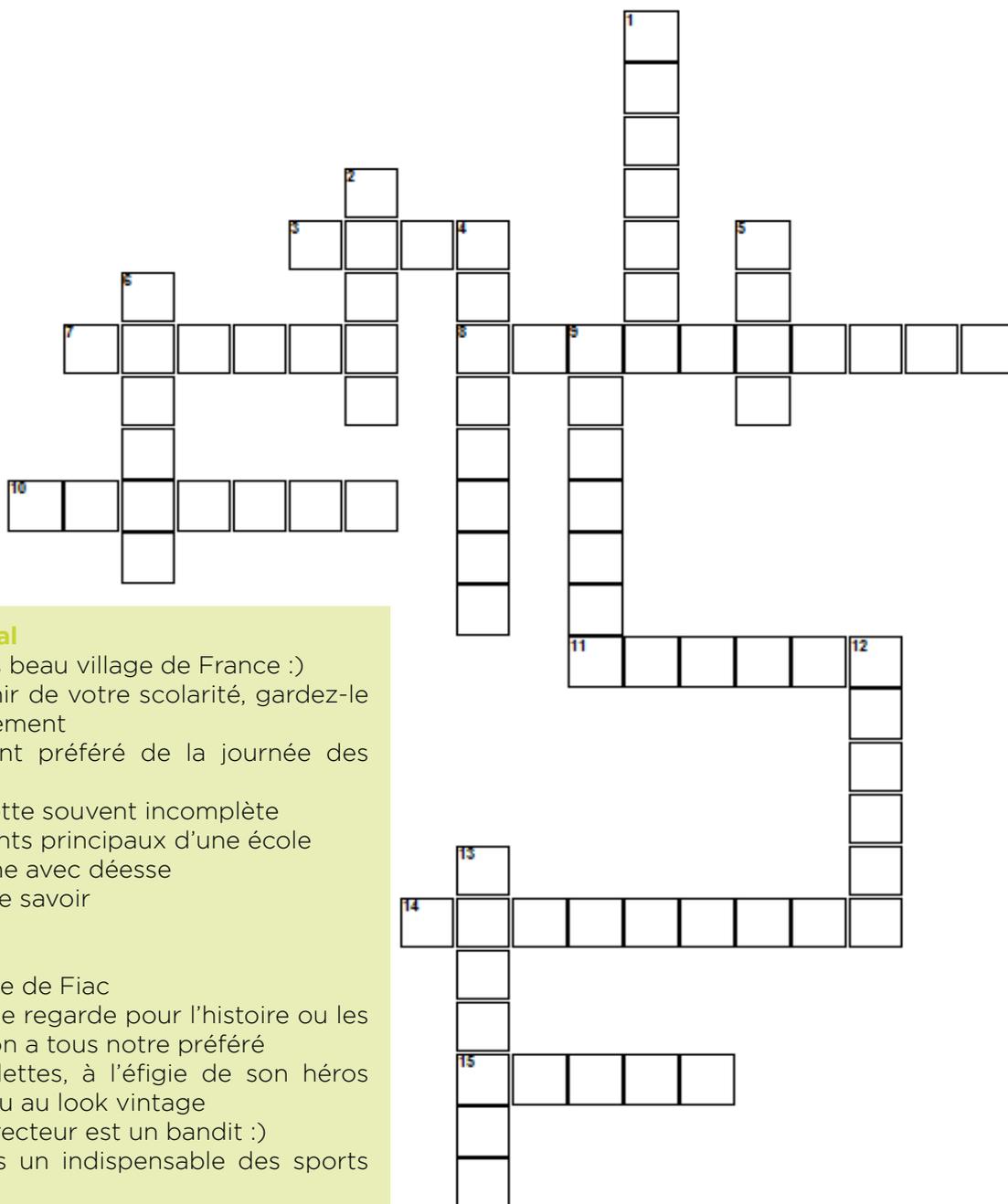
Le manchot ne vole pas et le pingouin peut voler.

Les œufs des manchots sont plus gros que ceux des pingouins qui sont petits avec des tâches.

Pour se réchauffer et se protéger des vents violents, les manchots font une tortue : ils se collent les uns aux autres et marchent tout doucement avec les œufs sur leurs pieds, Il fait 37 °C à l'intérieur de la tortue alors qu'il fait de -5 à -70 °C à l'extérieur !

## Les mots croisés des écoliers.

A vous de retrouver les mots caractéristiques de l'école.



### Horizontal

- 3. Le plus beau village de France :)
- 7. Souvenir de votre scolarité, gardez-le précieusement
- 8. Moment préféré de la journée des écoliers
- 10. Pochette souvent incomplète
- 11. Habitants principaux d'une école
- 14. Ça rime avec déesse
- 15. Lieu de savoir

### Vertical

- 1. Symbole de Fiac
- 2. Qu'on le regarde pour l'histoire ou les images, on a tous notre préféré
- 4. À roulettes, à l'effigie de son héros préféré ou au look vintage
- 5. Son directeur est un bandit :)
- 6. Je suis un indispensable des sports collectifs
- 9. Bientôt au Guide Michelin
- 12. Sert à écrire ou «à se faire les dents :)
- 13. Je suis vert ou blanc

# CENTRE DE LOISIRS

Le Centre de loisirs de Fiac propose depuis la rentrée de nombreuses activités lors des périodes périscolaires.

Une initiation au karaté, dispensée par une pratiquante diplômée du Karaté Club Vauréen, a fait le plein tous les mardis.

Yoga et tricot sont également encadrés par des intervenant-e-s qualifié-e-s, pour le plus grand bonheur des enfants, qui sont nombreux à en profiter.

Un soutien scolaire, dirigé par une enseignante, a également été mis en place.

Le Centre de loisirs accueille les enfants lors des périodes scolaires et également extrascolaires (petites et grandes vacances).



# NOUVELLES DE LA COMMISSION

Placé à Brazis, ce panneau, qui est destiné à être suivi d'un deuxième au bourg ultérieurement, va permettre l'affichage de toutes les informations importantes de la commune et des associations : dates des conseils municipaux, communication des événements, fermetures de voies...

Les habitant-es et les personnes de passage ayant des difficultés de connexion Internet seront ainsi assurées d'être informées en temps réel.

**La diffusion des conseils en direct sur Internet**

## Le plan de Fiac

Les modifications liées à la création des nouvelles adresses sont maintenant finies. Ces adresses ont été transmises à La Poste, et chaque habitant-e s'est occupé-e de communiquer ses nouvelles coordonnées aux organismes concernés.

Afin de faciliter le repérage dans la commune, la commission communication travaille sur un plan de Fiac, qui sera affiché au bourg et à Brazis.

Ce plan est réalisé par un prestataire vauréen, Crenow Design. Construit à partir des plans IGN officiels, il indiquera les noms de rues et de routes, les lieux-dits et les lieux remarquables de la commune (Arbre Vert, citerne Eiffel...).

Nous vous présenteront la version définitive du plan dans le courant du 1er trimestre 2022.

## Le panneau d'affichage numérique

Grâce à une subvention accordée par la préfecture pour la transformation numérique des collectivités territoriale, nous allons pouvoir installer dans le début de l'année 2022 un panneau d'affichage lumineux.

Cette même subvention va nous permettre de pérenniser la diffusion vidéo des conseils. Mise en place depuis le 1er confinement, cette diffusion est très appréciée et suivie régulièrement en ligne sur la page Facebook de la mairie. Il est également possible de regarder les conseils en différé.

La subvention va permettre à la commune d'acquérir un matériel de captation vidéo et son afin d'améliorer la qualité des retransmissions, assurant ainsi la communication de la vie démocratique de la commune pour les personnes qui ne peuvent se déplacer.



NDW COMMUNES COMMUNE DE FIAC

# Tourisme

## Economie locale

# TOURISME

# ÉCONOMIE

### Les toilettes publiques

Les derniers devis nécessaires à la réalisation du projet de toilettes publiques ont enfin été reçus.

Les élu-es se sont bien investi-es dans le projet, de nombreux tests grandeur nature ont été fait dans diverses communes voisines !

Les toilettes seront installées au niveau de la salle des associations, en face de l'école, juste à côté du city stade.

Les dossiers de demande de subvention sont en cours.

### Les chemins de randonnée

Deux chemins devraient voir le jour en 2022 : l'un, pris en charge par la CCLPA, proposera un circuit au départ du village jusqu'à l'Arbre Vert, puis retour.

L'autre permettra de rejoindre le bois de la Père depuis le village sans passer par la départementale.

Si la situation le permet, nous espérons pouvoir proposer des randonnées d'inauguration d'ici la rentrée prochaine !

### Le marché de producteurs de Brazis

Le marché de producteurs a toujours lieu tous les derniers dimanches du mois à Brazis.

En 2022, la commune souhaite également mettre en place des trocs sur chacun de ces marchés.

Le troc est :

- bon pour l'écologie : moins de production = moins de pollution ;
- un moyen de consommer responsable et éthique.
- bon pour votre porte-monnaie : inutile d'acheter si vous pouvez échanger !
- bon pour les relations humaines.

Venez au marché avec vos produits à troquer, des points trocs vous seront remis. Ils peuvent servir pour tous les marchés de l'année.

### Au programme

- Janvier : Troc ta déco
- Février : Troc tes vêtements
- Mars : Troc tes livres, CD, DVD
- Avril : Troc tes plantes, graines, plants
- Mai : Troc tes vêtements + troc surprise
- Juin : Troc tes doubles (collection timbres, monnaie, cartes de collection, cartes postales, etc)
- Juillet : Troc ton ballon et ton maillot (sport)
- Août : Troc de la rentrée
- Septembre : Troc ta BD
- Octobre : Troc surprise
- Novembre : Troc ton jouet

# TRI L'ENJEU DU FUTUR

## Trions encore plus !

Trier nos déchets est la condition indispensable pour recycler tout ce qui peut l'être aujourd'hui.

Alors, dès maintenant, trions encore plus !

Aujourd'hui encore, au moins 20 % des déchets de la poubelle noire sont des recyclables destinés au bac jaune... Quel gâchis, lorsqu'on sait que tous les emballages métalliques, les papiers-cartons, les briques alimentaires et tous les flacons et bouteilles en plastique se recyclent !

## Tri et recyclage : ne doutez plus !

Le geste de tri est utile pour l'environnement. Trier permet d'économiser les ressources naturelles et de réduire notre empreinte écologique en transformant une partie de nos déchets en nouveaux objets ou matériaux. De même, le recyclage est très encadré, contrôlé et certifié. 99 % des papiers et emballages que nous trions sont recyclés en France et en Europe. Plus les gisements collectés sont importants plus le recyclage est facilité. En effet, pour bien fonctionner, l'industrie du recyclage a besoin d'importants volumes.

En résumé, trier ENCORE PLUS permet de pérenniser et de perfectionner les filières de recyclage existantes.

## En attendant 2023...

Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, il faudra trier tous les emballages. En attendant, trions ENCORE PLUS tous les emballages métalliques, les papiers-cartons, les briques alimentaires et tous les flacons et bouteilles en plastique. La marge de progrès est importante, car de nombreux emballages en plastique et en métal sont encore trop peu collectés !

Bombes à raser, déodorants (en spray ou à bille), laques, flacons de shampoing ou de gel douche, bidons de lessive, boîtes d'œufs ou même papiers d'aluminium sont les « oubliés de notre bac de tri ». Pensez-y !

**+ d'informations sur [www.trifyl.fr](http://www.trifyl.fr)**

# TRIONS ENCORE PLUS...

TOUTES LES...



ET TOUS LES...



J-400

EN 2023, IL FAUDRA TRIER  
TOUS LES EMBALLAGES



WWW.TRIFYL.FR

# LES JARDINS DU CLOT DAL REY

Les jardins partagés du Clot Dal Rey vous souhaitent une année bien verte et pour le reste selon les souhaits qui vous feront du bien.

Nous nous retrouverons certainement autour de l'envie d'en finir avec la pandémie qui malmène nos libertés, nos liens sociaux et notre quotidien depuis deux ans.

Nous tenons à remercier la Mairie de Fiac avec laquelle nous avons récemment signé une convention concernant la mise à disposition d'une parcelle de quatre cent quatre-vingt-dix mètres carrés qui nous permet de commencer la mise en œuvre concrète de nos projets. Nos premiers travaux consisteront à rendre ce terrain praticable par un débroussaillage conséquent suivi d'une rénovation de la clôture. La configuration de cet espace n'est pas vraiment adaptée à la culture légumière, quant à sa superficie elle ne permet pas le développement de parcelles en fonction de la demande, il sera donc consacré à l'installation d'un poulailler pour poules pondeuses. Nous y planterons quelques arbres fruitiers et des plantes compatibles avec la présence des poules. Cette première réalisation sera gérée collectivement.

Pour ce qui est des jardins potagers, un autre terrain pourrait nous être confié par son propriétaire privé qui n'en a pas l'usage. Nous sommes en pourparlers...

Nous remercions chaleureusement l'association Emergences qui, suite à la cessation de ses activités, clôture son compte en banque et nous fait un don de cinq cents euros. Cette somme va nous permettre d'investir dans les premiers équipements qui devraient nous simplifier la vie.

Si vous détenez des vieux outils, grillages ou matériaux (vieilles planches en bois, piquets...) et que vous souhaitez en faire don, nous sommes preneurs.

Vous êtes bien entendu les bienvenus dans cette aventure associative, que vous soyez en quête d'un bout de terre à cultiver ou tout simplement intéressés par la permaculture et son expérimentation.

Patrick Tarres

# LES QUILTS DE COCAGNE

Comme tous les étudiants, nous avons repris le chemin de l'école début septembre ; l'année précédente avait été pénible et toutes étaient heureuses de se revoir et coudre ensemble. Pour nous, pas de français ni de géographie mais une matière unique LE PATCHWORK et un seul professeur ou plutôt animatrice : Françoise.

En ce début d'année, nous avons changé de lieu de réunion et il a fallu se serrer un peu dans la salle des associations (face à l'entrée de l'école) ; nous sommes là jusqu'à la fin des travaux de la mairie, la mairie occupant la salle des fêtes qui était auparavant notre QG.

Nous remercions infiniment le Café de Fiac qui a bien voulu nous prêter ses toilettes pendant cette période.

Le « programme » du club est toujours aussi chargé : cette année 14 ouvrages différents répartis sur les 10 mois de l'année (début septembre à fin juin).

Nous choisissons ce programme en juin pour l'année suivante à l'unanimité mais ne pensez pas que tous les membres du club réalisent tous les ouvrages, c'est au choix de chacune, en fonction de ses goûts ou de ses compétences, rien n'est obligatoire.

Cette association accueille aussi bien des patcheuses de longue date que des personnes n'ayant jamais fait de patchwork.

L'animatrice, qui est à la disposition de chacune pendant les réunions, prépare des cours avec pas-à-pas et utilise des méthodes et techniques efficaces pour que le travail final soit de qualité.

Si vous êtes intéressée par le patchwork, c'est notre club qu'il faut choisir : tout d'abord, il est à Fiac (depuis 12 ans), son animatrice est toujours disponible, et ensuite il est vivant, dynamique, convivial et on y apprend toutes les « techniques » du patchwork.

21 adhérentes pour le moment mais nous pouvons accueillir encore une ou deux personnes. La cotisation annuelle est de 40 euros pour 10 mois d'activité.

Nous nous réunissons le lundi après-midi de 14h à 17h.

Pour avoir plus de renseignements :

Françoise DANGIN

06 31 96 59 29

FD1G1@orange.fr



# SECOURS POPULAIRE

## L'antenne informatique de Fiac du Secours populaire français

La fédération départementale du secours populaire s'est dotée d'un super camping-car aux couleurs de l'association, avec deux bureaux dédiés aux soutiens informatiques.

Il est piloté par Laurence agréée France Service pour vous aider :

- à vous familiariser avec l'informatique
- à remplir vos documents administratifs : impôts, pré-demandes de cartes d'identités, rendez-vous médicaux...

À la demande de l'antenne, il peut se déplacer à Fiac, régulièrement ou occasionnellement.

D'autre part, Alain M., professeur d'informatique retraité, habitant une commune limitrophe, est également prêt à intervenir au village, pour vos petits tracas quotidiens, les mercredis ou vendredis matin.

Actuellement les personnes, nous ayant sollicité sont domiciliées à Saint-Paul, Damiatte et Fiac.

Alain M. étant déjà bénévole à St-Paul-Cap-de-Joux pour une autre association, nous n'avons pas voulu abuser de son généreux bénévolat et les Fiacois-es rejoindront le groupe de Saint-Paul jusqu'à constitution d'un groupe plus important à Fiac ou si des personnes non véhiculées sont intéressées.

Nous sommes prêts à vous aider.

2022 et le tout numérique approchent, n'ayez pas peur de faire le pas car maintenant tout le monde se sert d'une carte bancaire et nombreux sont les utilisateurs de téléphones portables, le pas n'est plus si grand pour se mettre à l'informatique.

## L'antenne de Fiac devient aussi un soutien mathématiques

Pour les ados et les adultes en reclassement professionnel.

Un nouveau bénévole, Alain H., retraité, professeur diplômé en mathématiques, propose d'aider les lycéens et les universitaires dans leurs exercices mathématiques avec révisions des cours correspondants si nécessaire.

Après ces années cahotiques dues à la pandémie, il est parfois nécessaire de se remettre à niveau pour les examens à venir.

contact@spf81.org ou 05 63 47 00 02 en précisant antenne de Fiac  
ou Claudine 06 26 24 15 29

# SOCIÉTÉ COMMUNALE DE CHASSE

## Du renouveau à la chasse de Fiac...

En effet, depuis septembre 2020, après l'élection du nouveau bureau, la chasse de Fiac s'est vu rajeunir, avec son nouveau président Theo Mori âgé de 21 ans : « depuis mon plus jeune âge, j'ai toujours accompagné mon grand-père, mon oncle à la chasse. À l'âge de 16 ans, après avoir obtenu mon permis de chasse, j'ai pu partir chasser tout seul sur le territoire de Fiac.

Aujourd'hui, être président est pour moi un moyen de défendre nos valeurs, nos pratiques et modes de chasse qui sont bien souvent mises à l'écart ». L'ensemble du bureau remercie fortement tous les propriétaires qui nous donnent le droit de chasse pour pratiquer notre loisir (agriculteur, particulier...) sans eux, la société de chasse n'existerait pas.

Nous remercions aussi les élus de la commune de Fiac pour l'accompagnement dans nos manifestations.

Comme depuis plusieurs années, nous organisons notre vide grenier annuel au cœur du village de Fiac. En raison de la crise sanitaire c'est la deuxième année que notre vide grenier n'a pas lieu, nous vous attendons très nombreux pour notre édition en 2022. Nous organisons aussi un repas de chasse ouvert à tout le monde chaque année.

À bientôt

L'équipe de la chasse de Fiac

Pour tout renseignement, contacter le  
0681407292 ou 0613761717



# CAFÉ DE FIAAC

## **Café de Fiac : on continue !**

Le Café de Fiac est devenu un lieu de rencontres plébiscité par de nombreux convives et un public grandissant.

Faisons un petit rappel de son fonctionnement pour les nouveaux arrivants. Le café a été repris par l'association Le Piaf voici 2 ans. L'adhésion est obligatoire pour pouvoir consommer au café. Elle est à 1 euro et elle est proposée lors de la première consommation. Avec l'adhésion, vous fournissez, sauf opposition de votre part, votre adresse mail. Ceci permet de vous tenir au courant, toutes les semaines, de ce qui se passe.

## **Le jeudi soir de 18 à 23h : soirée bar**

Le café est ouvert avec, parfois, une animation, un petit concert, etc. Les prix sont le plus bas possible. Beaucoup de boissons sont à 1 euro.

Deux nouveautés : tous les mois, un cocktail différent est préparé et une palette de petits snacks est désormais disponible, à 3 euros.

## **Le vendredi soir de 18 à 23h : soirée repas**

Un repas est préparé par un (ou plusieurs) bénévole(s) qui constitue(nt), si besoin, une équipe de petites mains pour les seconder. Le menu comporte un plat principal et un dessert, de préférence confectionnés avec des produits locaux et de saison. Son prix est fixé à 10 euros, somme qui inclut une consumma-

tion valant un 1 euro. Un plat végétarien est proposé également. Cette soirée a, en général, un grand succès. En hiver, au vu des restrictions sanitaires, les inscriptions sont limitées à 30 et se font par Internet ou à ce numéro : 07 49 49 36 22.

## **Le dimanche matin de 9h30 à 12h30 : café - bar**

Avec dépôt de pain et viennoiseries, donc possibilité de prendre son petit déjeuner sur place.

Fonctionnement : le bar est tenu par deux ou trois personnes, selon roulement, en fonction de la disponibilité des bénévoles.

Une bibliothèque offre un grand choix de livres à emporter. Ces livres sont apportés par les adhérents. Un coin lecture est aménagé, qui permet également un libre accès à une multitude de jeux.

**Atelier jeux de société en présence d'une bénévole :** le deuxième et quatrième mercredi de chaque mois, à partir de 14 h.

## **Bilan**

Depuis la réouverture le 27 mai, le bar maintient son rôle de rendez-vous et les repas du vendredi continuent à enchanter, même au moment des vacances scolaires ou autres ponts, grâce aux bénévoles qui oeuvrent avec engagement et plaisir. Ce qui n'empêche pas qu'ils seraient tous très contents d'accueillir de nouveaux volontaires !

## AS GOLF DE FIAAC

En cette fin d'année, il est temps de passer en revue les événements qui ont émaillé 2021 et de constater qu'il se passe beaucoup de choses au golf de Fiac !

Certes, nous avons subi les effets de la crise sanitaire, le calendrier des compétitions a été modifié mais bon nombre des épreuves a pu avoir lieu. Néanmoins le nombre de pratiquants de notre sport est en augmentation comme d'autres activités de plein air.

On se doit de commencer par les championnats du Tarn qui se sont déroulés les 13 et 14 novembre.

Chez les dames Melanie Henriques, de notre club, et notre équipe Dame sont Championnes du Tarn ! Un grand bravo à ces joueuses emmenées par leur capitaine Danièle Boyals.

L'équipe Messieurs accroche quant à elle une très belle seconde place, derrière l'indétrônable club d'Albi.

Les résultats de nos jeunes aux championnats du Tarn et aux autres épreuves départementales, sont aussi très encourageants ! Les 5 et 6 juin a eu lieu la compétition de « passage des drapeaux » et comme chaque année les écoles environnantes sont venues découvrir

notre golf lors d'une journée sur le « grand parcours ».

Pour nos seniors il est possible de participer au circuit Occitan : 24 étapes réparties principalement sur l'ancienne région Midi-Pyrénées. Un niveau de jeu minimum est demandé mais cela permet à beau-coup de jouer en compétition. De toutes les équipes présentes, Fiac est une des mieux représentée, avec 65 joueurs ou joueuses ! Seul Toulouse Téoula fait mieux avec... 66 ! Depuis plusieurs années nous finissons premier ou deuxième au classement net, pour 2021 ce sera deuxième !

Si vous débutez ou voulez débiter sachez que le club organise de nombreuses compétitions, certes ludiques mais qui vous permettrons de progresser. Et n'oubliez pas qu'il y a régulièrement des initiations gratuites qui vous transmettrons peut-être la passion de ce sport !

L'équipe de l'Association Sportive remercie la Marie de Fiac et vous souhaite de très bonnes fêtes !

Renseignements :

AS Golf de Fiac - [www.assogolfdfiac.fr/](http://www.assogolfdfiac.fr/)  
Golf de Fiac - [jouer.golf/golf/ugolf-etangs-de-fiac/](http://jouer.golf/golf/ugolf-etangs-de-fiac/)



# COMITÉ DES

Le Comité de fêtes de Fiac a une fois de plus investi la place du four afin d'égayer les fêtes de l'été 2021.

Le programme initialement prévu a été quelque peu chamboulé par les aléas des restrictions sanitaires et de la météo, mais l'esprit de la fête s'est malgré tout imposé sur la place du village sur l'ensemble du week-end.

**Du cinéma en plein air :** 52 spectateurs sur chaises, fauteuils, canapés, ont succombé devant l'humour et la tendresse avec *La Vache* et frissonné devant *La Nonne*. Les plus gourmands ont trouvé leur bonheur avec les gaufres du food truck Le Tube Gourmet.



**Une scène ouverte** bien employée par de jeunes amateurs avec du stand-up et de la chanson.

Une petite fille, un petit garçon et sa guitare, une grande fille et son point de vue de parisienne... À qui le tour ?

**Un concours de pétanque,** avec 30 équipes motivées sous un soleil de circonstance.

L'ensemble des équipes s'est réparti dans tout le village, derrière l'église, au jeu du mail, à la recherche d'un coin d'ombre et d'un sol adapté, en faisant un arrêt bien mérité à la buvette entre deux parties.



**Un repas** préparé par Hubert et **animé en musique** par le groupe castrais Culture Pop.

Près de 80 convives ont apprécié le rougail saucisse servi avec le sourire...

Culture Pop se compose de Muriel Molinier (chant), de Philippe Gasc (batterie, chant) et de Max Ruzafa (guitare, chant).

Nous espérons tous que la soirée DJ qui n'a pu être maintenue ne sera finalement que partie remise et prendra toute sa place lors des prochaines festivités.

L'équipe du Comité des fêtes vous souhaite une excellente année 2022 espère vous retrouver prochainement lors des différentes manifestations qui ne manqueront pas de s'inscrire en 2022.

Si vous souhaitez participer, aider, animer le Comité des Fêtes, n'hésitez pas à nous contacter via la Mairie, les réseaux sociaux ([facebook.com/comitedesfetesfiacbrazis](https://facebook.com/comitedesfetesfiacbrazis)), par mail [comitedesfetesdefiacbrazis@gmail.com](mailto:comitedesfetesdefiacbrazis@gmail.com) ou au Café de Fiac.



# MOTOCLUB FIACOIS

Après une année sans événement pour notre association, l'année 2021 a été marquée pour le MotoClub Fiacois par le retour de nos courses, endurance en juillet et prairie début octobre, sur les terres fiacoises.

Malgré le contexte sanitaire du au COVID-19 et les contraintes imposées (pass sanitaire notamment), les pilotes ont répondu présent pour nos 2 événements : environ 180 pilotes pour l'endurance et 280 pour la prairie. Nous remercions d'ailleurs l'ensemble des pilotes qui ont parfaitement joué le jeu des contrôles sanitaires ainsi que le public qui a pu assister à la course sur prairie après un passage au stand « pass sanitaire »...

Nous avons pu assister à de belles bagarres, toujours dans cet esprit convivial cher à nos bénévoles et à notre association.

Nous préparons maintenant notre repas des partenaires qui aura lieu le 27 Novembre.

Enfin, nous profitons de ce bulletin pour transmettre nos remerciements aux élus de la mairie de Fiac qui nous soutiennent année après année, aux nombreux partenaires toujours à nos côtés, aux propriétaires des terres utilisées pour nos événements, et à toutes les personnes qui nous encouragent par leur présence. Merci à tous.

L'équipe du MotoClub Fiacois

# SERVICES ADMINISTRATI- TIFS

## Horaires des services

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 16h sans interruption.

L'agence postale est ouverte les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 8h30 à 12h et le jeudi de 16h30 à 18h30.

La déchetterie des Brugues (Lavaur) est ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h puis de 14h à 17h30.

La déchetterie de Graulhet est ouverte du lundi au samedi de 8h à 12h puis de 14h à 17h50.

## Photocopies

Noir et blanc possibles à la Mairie au prix de :  
- 0.10 euro : format A4 recto ;  
- 0.30 euro : format A3 recto.

## Tarifs du cimetière

Concessions : 23 euros le m<sup>2</sup> pour 30 ans.  
Colombarium : 15 ans : 400 euros, 30 ans : 600 euros.

## Autorisations d'urbanisme

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier la conformi-

té des travaux par rapport aux règles d'urbanisme. En fonction du type projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable de travaux. Avant de commencer les travaux, il est recommandé de demander un certificat d'urbanisme pour obtenir des informations sur le terrain faisant l'objet de travaux. Pour plus de renseignements : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

## Conciliateurs de justice

Besoin de régler un litige avec votre voisin, un différend entre locataire et propriétaire, un litige relatif à la consommation ou aux mal-façons de travaux, ou encore des dettes et créances impayées... ?

M. Christian Andrieu ou M. André Lopez, tous deux conciliateurs de justice seront là pour vous aider à régler à l'amiable, les litiges, différends et autres conflits du quotidien.

À partir du 8 juin, tous les lundis après-midi, les conciliateurs de justice assureront des permanences et peuvent vous recevoir uniquement sur rendez-vous dans vos espaces « France Services » à la Maison du Pays à Serviès (81220).

Ce service est totalement gratuit !

Pour prendre rendez-vous et/ou obtenir des informations complémentaires, contactez Mme Sonia Landes ou Mme Audrey Peyratout par téléphone au 05 63 70 52 67 ou par courriel : [france-services@cclpa.fr](mailto:france-services@cclpa.fr).

# CARTE D'IDENTITÉ

Pour renouveler la carte d'identité d'un mineur, l'enfant et son représentant légal doivent se rendre en mairie, munis des pièces justificatives nécessaires.

A Fiac, vous avez la possibilité de demander votre carte soit à la mairie de Graulhet, soit à la police municipale de Lavaur.

Pour demander une carte d'identité, il faut se rendre au guichet avec les pièces justificatives nécessaires. Les documents à présenter dépendent de la date de délivrance de la carte à renouveler ou du passeport.

Si votre précédente carte a été délivrée entre 2004 et 2013 et que vous étiez majeur lors de sa délivrance, elle reste valide 5 ans après la date d'expiration qui est indiquée.

Le lieu de la demande ne dépend pas du domicile. Vous pouvez vous rendre à n'importe quelle mairie, à condition qu'elle soit équipée d'une station d'enregistrement. Votre présence est indispensable pour procéder à la prise d'empreintes.

Attention : le service peut exiger que le dépôt du dossier se fasse uniquement sur rendez-vous.

## Papiers à fournir

- Photo d'identité récente et conforme aux normes

- Justificatif de domicile

- Vérifiez si l'état civil du lieu de naissance est dématérialisé. Si ce n'est pas le cas, il faut fournir un acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois (si votre carte est périmée depuis plus de 5 ans)

- Justificatif de nationalité française si vous vous trouvez dans une situation particulière (naissance à l'étranger de parents nés à l'étranger par exemple)

- Numéro de pré-demande si vous avez fait cette démarche en ligne (sinon, il faut utiliser le formulaire cartonné disponible au guichet)

Le renouvellement de la carte d'identité est gratuit à condition de pouvoir présenter l'ancienne carte.

Si vous avez perdu votre carte nationale d'identité, il convient de faire une déclaration de perte. Si vous demandez une nouvelle carte d'identité, la déclaration de perte se fait en même temps que le dépôt du dossier en mairie.

Déclaration de perte : à remplir sur place ou en utilisant le formulaire cerfa n°14011\*02

Timbre fiscal : 25 euros (achat en ligne)

La carte d'identité n'est pas fabriquée sur place et ne peut donc pas être délivrée immédiatement. Les délais de fabrication dépendent du lieu et de la période de la demande.

# AIDES À LA COMPLÉMENTAIRE TAIRE SANTÉ

composition du foyer.

La Complémentaire santé peut couvrir tous les membres de votre foyer.

## **La Complémentaire santé solidaire sans participation financière**

En dessous d'un certain plafond, vous n'avez rien à régler.

## **La Complémentaire santé solidaire avec participation financière**

Entre le plafond de la Complémentaire santé solidaire sans participation financière et ce plafond majoré de 35 %, vous pouvez bénéficier de la Complémentaire santé solidaire avec participation.

## **Combien vous coûtera la Complémentaire santé solidaire avec participation financière?**

Le montant mensuel dépend de l'âge de chaque personne du foyer. L'âge est pris en compte au 1er janvier de l'année d'attribution du droit, par l'assurance maladie, à la Complémentaire santé solidaire avec participation financière.

Votre situation a changé : passage au travail à temps partiel, chômage ou départ à la retraite... ou vous avez des difficultés à payer une mutuelle, vous pouvez peut-être prétendre à la complémentaire santé solidaire.

Il y a deux niveaux d'aides :

- la Complémentaire santé solidaire sans participation financière ;
- la Complémentaire santé solidaire avec participation financière.

### **Vos droits**

La Complémentaire santé solidaire vous donne droit à la prise en charge de la part complémentaire de vos dépenses de santé (y compris à l'hôpital). Vos dépenses de santé sont donc prises en charge à hauteur de 100 % des tarifs de la Sécurité sociale.

Elle inclut aussi des forfaits de prise en charge pour vos prothèses dentaires, vos lunettes, vos aides auditives...

Vous ne payez pas directement vos dépenses de santé. Il s'agit de la dispense d'avance des frais ou tiers payant.

### **Les conditions d'accès**

Pour bénéficier de la Complémentaire santé solidaire, il faut remplir deux conditions.

- 1- Bénéficier de la prise en charge de vos frais de santé par l'Assurance maladie.
- 2- Avoir des ressources inférieures à un plafond.

Les ressources prises en compte sont celles des douze derniers mois. Le plafond de ressources varie selon le lieu de résidence et la

### **Montants mensuels et annuels**

Assuré âgé de 29 ans et moins :

8 euros - 96 euros

Assuré âgé de 30 à 49 ans :

14 euros - 168 euros

Assuré âgé de 50 à 59 ans :

21 euros - 253 euros

Assuré âgé de 60 à 69 ans :

25 euros - 300 euros

Assuré âgé de 70 ans et plus :

30 euros - 360 euros

### **Pour les salariés**

En tant que salarié, vous pouvez demander la Complémentaire santé solidaire. À ce titre, vous pouvez bénéficier d'une dispense d'adhésion au contrat collectif obligatoire, pendant la durée de votre droit à la Complémentaire santé solidaire.

Vous trouverez les plafonds de ressources pour ouvrir vos droits à la complémentaire santé solidaire ainsi que le dossier à compléter et les pièces à fournir sur CMU. Fr

Pour les personnes hébergées gratuitement, propriétaire ou ayant une allocation logement, n'oubliez pas d'ajouter chaque mois à vos ressources (hors allocations logement) le forfait logement qui varie avec le nombre de personnes de votre foyer.

## Les plafonds d'attribution de la Complémentaire santé solidaire avec ou sans participation financière

Conformément à l'article L. 861-1 du code de la sécurité sociale, un arrêté fixe le montant du plafond annuel de revenus à ne pas dépasser pour l'accès à la Complémentaire santé solidaire. Toutes les ressources, imposables ou non imposables, perçues au cours des douze mois précédant la demande sont prises en compte, exceptées celles mentionnées à l'article R. 861-10 du code de la sécurité sociale. Pour l'octroi de la Complémentaire santé solidaire avec participation financière, les ressources doivent être comprises entre le plafond de la Complémentaire santé solidaire sans participation financière et celui-ci majoré de 35 % (article L. 863-1 du code de la sécurité sociale).

Le plafond d'attribution de l'AME est identique à celui de la Complémentaire santé solidaire sans participation financière (article L.251-1 du code de l'action sociale et des familles).

### Barème Complémentaire santé solidaire et AME au 1er avril 2021 (en euros)

#### Métropole

Nombre de personnes	Plafond Complémentaire santé solidaire sans participation financière/ AME		Plafond Complémentaire santé solidaire avec participation financière	
	Annuel	Mensuel*	Annuel	Mensuel*
1	9 041 €	754 €	12 205 €	1 017 €
2	13 561 €	1 130 €	18 307 €	1 526 €
3	16 273 €	1 356 €	21 969 €	1 831 €
4	18 985 €	1 582 €	25 630 €	2 136 €
Par personne en +	3 616€	301€	4 882€	407€

#### DOM

Nombre de personnes	Plafond Complémentaire santé solidaire sans participation financière/ AME		Plafond Complémentaire santé solidaire avec participation financière	
	Annuel	Mensuel*	Annuel	Mensuel*
1	10 062 €	838 €	13 584 €	1 132 €
2	15 093 €	1 258 €	20 376 €	1 698 €
3	18 112 €	1 509 €	24 451 €	2 038 €
4	21 131 €	1 761 €	28 526 €	2 377 €
Par personne en +	4 025 €	335 €	5 434 €	453 €

\*Les moyennes mensuelles sont fournies à titre indicatif

#### Important : à propos des personnes ayant à leur disposition un logement à titre gratuit

Les personnes ayant à leur disposition un logement à titre gratuit (propriétaire, personne logée gratuitement) ou bénéficiant d'une aide au logement se voient appliquer un forfait logement qui est ajouté à leurs ressources. Ce forfait varie selon la composition familiale. (cf. articles R. 861-5 et R. 861-7 du code de la sécurité sociale)

# DROIT

# AUX VACANCES

La Bourse Solidarité Vacances est un dispositif social mis en place pour aider les personnes les plus modestes à partir en vacances.

La BSV est un programme d'aide permettant d'accéder à des tarifs solidaires tout au long de l'année et partout en France métropolitaine :

- des séjours de vacances d'une semaine maximum (8 jours / 7 nuits) dans des résidences de tourisms, hôtels, campings, mobile-homes, des villages de vacances, ou encore des gîtes ;
- des loisirs divers : colonies, stages sportifs, etc. ;
- des transports en train.

Ce programme est réservé aux publics suivants :

- familles aux ressources limitées ;
- demandeurs d'emploi remplissant les conditions de ressources ou bénéficiaires du RSA ;
- jeunes en situation de précarité ;
- personnes handicapées remplissant les conditions de ressources ;
- personnes âgées remplissant les conditions de ressources.

Enfin, pour bénéficier de la Bourse Solidarité Vacances, l'Agence nationale pour les chèques-vacances (ANCV) exige que vous ayez un niveau minimum d'autonomie pour être en mesure de :

- construire votre projet de vacances avec un soutien organisationnel léger ;

- vous engager jusqu'au bout dans la réalisation de votre séjour ;
- vous intégrer harmonieusement sur un site de vacances.

Quelle que soit votre situation, celle-ci sera étudiée par un référent social, la BSV ne pouvant être obtenue « en direct ».

Vous devrez remplir les conditions de ressources suivantes :

- soit avoir un quotient familial CAF égal ou inférieur à 1 000 euros sur l'année N-1 (l'année qui précède l'année de votre demande) ;
- soit bénéficier de la complémentaire santé solidaire sur l'année en cours ;
- soit justifier d'un revenu fiscal de référence (RFR) inférieur aux plafonds indiqués ci-dessous :

1	21 600 euros
1,5	27 000 euros
2	32 400 euros
2,5	37 800 euros
3	43 200 euros
3,5	48 600 euros
4	54 000 euros
4,5	59 400 euros
5	64 800 euros

Pour le Tarn, le référent social, partenaire de l'ANCV (Agence nationale des chèques vacances) est le Secours Populaire Français, n'hésitez pas à le contacter pour vos vacances individuelles, les colonies de vacances de vos enfants, et les voyages organisés par l'association.

## À noter

Vous ne pourrez faire qu'une seule demande d'inscription au programme BSV par an, et trois séjours maximum comprenant :

- un séjour à la mer en vacances scolaires d'été ;
- deux séjours maximum en pension complète.

# ADMR



**ADMR de ST Paul, Damiatte, Fiac, Magrin, Massac-Séran, Prades, Pratviel, Teyssode, Viterbe.**

**L'ADMR est un service pour tous :** célibataires, couples, familles, retraités à la recherche d'une meilleure qualité de vie.

*Familles fragilisées : accident, décès, maladie, enfants en situation précaire.*

*Famille nombreuses, grossesse, naissance.*

*Personnes âgées fragilisées.*

*L'association AMDR de Saint-Paul-Cap-de-Joux est gérée par une équipe de bénévoles dynamiques, certains s'occupent de la comptabilité, d'autres du montage des dossiers de demandes de prises en charge, ou de la gestion du personnel, accompagnée d'une assistante technique fédérale, Jessica.*

*Dans le cadre du suivi de la démarche qualité, des bénévoles rencontrent les personnes aidées à leur domicile. Le nombre de bénéficiaires étant de plus en plus important, notre équipe a des difficultés pour faire face à cet impératif, d'où le besoin de nouvelles recrues.*

**Si vous aimez le contact avec le public et souhaitez donner un peu de votre temps, venez rejoindre notre association.**



Monsieur Jean TERLIER, Député de notre circonscription est venu nous rencontrer au local le jeudi 14 octobre. Monsieur Fabre et Monsieur le Maire de Saint Paul étaient présents. Nous avons échangé sur les problématiques du grand âge. Nous avons parlé de l'avenant 43 qui revalorise les salaires des aides à domicile.

**Quelques rappels :**

Permanences assurées au local  
les mardis et jeudis de 9 heures à 12 heures.

Téléphone : 05 63 75 39 57

[stpauldejoux@admrtarn.fr](mailto:stpauldejoux@admrtarn.fr)

**Nouveau Service**

**SAINT PAUL CAP DE JOUX**

Livraison de repas  
à votre domicile

Se renseigner, commander au  
**06 33 73 85 12**  
[stpauldejoux@admrtarn.fr](mailto:stpauldejoux@admrtarn.fr)

En partenariat avec **POPOTE SERVICES**  
qui cuisine des plats faits maison élaborés  
avec des produits frais et locaux

10 Rue de la République- 81220 ST PAUL CAP DE JOUX  
Tél : 05 63 75 39 57





Tél. 05 63 58 03 97

LUNDI	8H30-12H	
MARDI	8H30-12H	
MERCREDI	FERMÉ	
JEUDI	8H30-12H	16H30-18H30
VENDREDI	8H30-12H	
SAMEDI	8H30-12H	
DIMANCHE	FERMÉ	



LA POSTE

# RÈGLES DE BON VOISINAGE

La municipalité tient à rappeler aux habitants de la commune quelques règles essentielles permettant de contribuer au bon voisinage et au bien-être de tous.

• **Travaux de bricolage et de jardinage** : un arrêté préfectoral dispose que les habitants « doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent », et notamment que les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils thermiques ne sont pas autorisés le dimanche après-midi.

• **Brûlage des déchets verts** : le règlement sanitaire départemental dispose que « le brûlage à l'air libre des ordures ménagères est interdit », dont les déchets verts qui sont assimilés aux ordures ménagères. Ces déchets doivent impérativement être compostés sur place, broyés ou emportés en déchetterie. En plus de la pollution engendrée, les effets des feux de jardin peuvent être aggravés si les conditions météorologiques et/ou topographiques sont défavorables.

• **Aboiements abusifs de chiens** : le Code de la santé publique dispose que « aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous

sa responsabilité. ». Le cas échéant, les propriétaires sont tenus de prendre toutes les dispositions pour éviter les aboiements prolongés de leur(s) chien(s).

• **Animaux domestiques errants** : sont considérés comme en état de divagation tout chien qui n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire d'une distance dépassant 100 mètres ainsi que tout chat trouvé à plus de 1 000 mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci. Le cas échéant, les propriétaires sont tenus de prendre toutes les dispositions pour assurer une surveillance suffisante afin d'éviter la divagation de leurs animaux domestiques.

• **Tapage nocturne** : un tapage est considéré comme nocturne lorsqu'il a lieu entre 22h et 7h du matin. L'infraction pour tapage nocturne existe même lorsque ce bruit n'est pas répétitif, ni intensif, ni qu'il dure dans le temps. Il est constatable lorsque son auteur a conscience du trouble qu'il engendre et qu'il ne prend pas les mesures nécessaires pour y remédier. Les habitants sont invités à maîtriser le niveau sonore de leurs activités.

• **Stationnement** : il est régulièrement constaté des véhicules stationnés qui entraînent un danger ou une gêne pour les autres usagers. On distingue 4 types d'arrêt ou stationnement inadéquats, qui ne sont pas systématiquement matérialisés par des panneaux : dangereux, abusif, gênant et très gênant. Vous pouvez retrouver la liste sur le site de la Sécurité Routière : [www.securite-routiere.gouv.fr](http://www.securite-routiere.gouv.fr) Dans tous les cas, vous risquez une contravention et une amende, avec obligation de déplacer le véhicule. Si le conducteur est absent ou refuse de bouger son véhicule, l'immobilisation et la mise en fourrière peuvent également être prescrites. Dans le cas d'un stationnement dangereux, le conducteur encourt également une peine supplémentaire de perte de points ou de suspension du permis de conduire.

# LES NUMÉROS D'URGENCE

sourdes et malentendantes (une connexion internet et une webcam sont nécessaires), du lundi au vendredi en journée et le samedi matin.

## Face à un enfant en danger et dans le doute, appeler le 119

Promiscuité, tension, anxiété... Le contexte particulier du confinement lié à l'épidémie de Covid-19 expose les mineurs aux violences intrafamiliales. Le 119 est le numéro national dédié à la prévention et à la protection des enfants en danger ou en risque de l'être.

Durant toute la période du confinement, si vous êtes victime ou si vous avez connaissance d'une situation de maltraitance d'un enfant, vous devez appeler le 119. Tout le monde peut appeler le 119 : les enfants et adolescents confrontés eux-mêmes au danger, ou appelant pour un autre enfant qu'ils connaissent, et les adultes confrontés ou préoccupés par une situation d'enfant en danger (dans leur famille, voisinage, communauté éducative...). Les appels des mineurs sont traités en priorité. Le 119 est joignable 24h/24, 7j/7, gratuit depuis tous les téléphones (fixes, mobiles, cabines...), confidentiel, invisible sur les factures détaillées, il n'apparaît sur aucun relevé de téléphone.

Cette année, le numéro 119 propose deux nouveautés :

- un formulaire dédié en ligne, pour les personnes ne pouvant ou ne souhaitant pas appeler ;
- un service de relais téléphonique en langue des signes françaises pour les personnes

## Numéro d'appel d'urgence européen : 112

Pourquoi appeler le 112 ?

Un accident peut survenir n'importe quand et n'importe où, même lorsque vous visitez un pays de l'Union européenne.

Si vous êtes impliqué dans un accident ou que vous en êtes témoin ou si vous remarquez un incendie ou apercevez un cambriolage, vous pouvez appeler le 112 (joignable à partir d'un téléphone fixe, portable ou d'une cabine téléphonique).

Le 112 est le numéro d'appel d'urgence européen unique, disponible gratuitement partout dans l'Union européenne. Ce numéro ne remplace pas les numéros d'urgence nationaux existants.

J'appelle le 112 pour toute urgence nécessitant une ambulance, les services d'incendie ou la police.

Ne raccrochez pas si vous appelez le 112 par erreur ! Expliquez à l'opérateur que tout va bien. Dans le cas contraire, il se peut qu'une aide d'urgence doive être envoyée pour s'assurer qu'il n'y a aucun problème.

## Samu : 15

Pourquoi appeler le 15 ?

Le Service d'aide médicale urgente (SAMU) peut être appelé pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé

vers un organisme de permanence de soins (médecine générale, transport ambulancier...)

J'appelle le 15 :

- en cas de besoin médical urgent ;
- en cas de malaise ;
- en cas de coma ;
- en cas d'hémorragie ;
- en cas de douleur thoracique (cela peut être un infarctus et nécessite une intervention très rapide, la mort pouvant survenir rapidement) ;
- en cas de difficultés respiratoires (surtout si la personne est asthmatique ou cardiaque ou que cela se produit lors d'un repas) ;
- quand une personne ne respire plus ;
- quand vous vous trouvez en présence d'un brûlé ;
- en cas d'intoxication ;
- etc.

## **Police / Gendarmerie: 17**

Dans quelles situations appeler le 17 ?

J'appelle le 17 lorsque je suis en danger ou que je constate que quelqu'un est en danger :

- en cas de violences ;
- en cas d'agression ;
- en cas de vol à l'arraché ;
- en cas de cambriolage ;
- etc.

Le traitement de l'appel au 17 :

Votre appel sera pris en charge immédiatement par le centre de traitement du 17 « police secours » qui enverra sur place la patrouille la plus proche et adaptée à votre urgence (police ou gendarmerie nationales selon la zone de compétence). Gardez au maximum votre sang-froid, donnez votre localisation exacte, la nature de l'urgence, le nombre d'agresseurs et leur description, notez les numéros de plaque, indiquer la direction de fuite, etc.

En cas d'appel non urgent, c'est-à-dire pour signaler à la police un fait qui ne nécessite pas d'intervention immédiate, contactez le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie le plus proche des lieux des faits ou de votre résidence.

## **Sapeurs-pompiers : 18**

Pourquoi appeler le 18 ?

Les sapeurs-pompiers peuvent être appelés pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide.

J'appelle le 18 en cas de :

- incendie ;
- fuite de gaz ;
- risque d'effondrement ;
- ensevelissement ;
- brûlure ;
- électrocution ;
- accident de la route ;
- etc.

## **Urgence aérienne : 191**

Pourquoi appeler le 191 ?

Le numéro d'appel d'urgence aérienne 191 est utilisable par tout usager en situation de détresse, par tout témoin direct d'un accident d'aéronef, ou par toute personne inquiète de la disparition d'un aéronef et de ses occupants.

## **Pourquoi appeler le 114 ?**

Toute personne sourde ou malentendante, victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours, peut désormais composer le « 114 », numéro gratuit, ouvert 7/7, 24h/24.

# ANNUAIRE

## Travaux agricoles

GALZIN Raymond - TRAVAUX AGRICOLES - La Mouline - 05 63 41 32 13

RAYNAUD Philippe - ENTREPRISE AGRICOLE - ASSAINISSEMENT - EPANDAGE - En Testoulat - 05 63 70 72 37 - 06 82 85 23 20

## Bâtiment

BURLET Stéphane - CHARPENTE - Le Bourg - 05 63 58 24 53

CARTIGNY Jean-Louis - MENUISERIE - EBENISTERIE - La Sauzière - 05 63 58 56 44

CASTILLON Patrick MNFP - MENUISERIE - ALU - BOIS - PVC - En Gasquet - 05 61 84 49 42 - 06 26 58 30 23

CAZELLES Nicolas - TERRASSEMENT - PISCINE - MINI-PELLE - ASSAINISSEMENT - En Caussé - 06 77 10 00 86

AUGÉ Didier - ELECTRICITE - Fiac - 06 82 28 42 34 - [augedidier@orange.fr](mailto:augedidier@orange.fr)

DA RUGNA Gérard - MAÇONNERIE - En Borderie - 05 63 41 47 30

KEROUI CONSTRUCTION - CONSTRUCTIONS TRADITIONNELLES - 1, chemin des Colverts - 06 11 59 76 95

JAROSZ Stéphane - CHARPENTIER- COUVREUR - ZINGUEUR - 06 18 73 34 53 - 06 13 76 17 17 - [jaroszk@sfr.fr](mailto:jaroszk@sfr.fr)

LARROQUE Christophe - PLATRE AND CO - PLAQUISTE - Bellevue - 05 63 58 11 16

LECORNET Dominique - Ô'Minéraux - PISCINISTE - 3, rue du colombier - 06 36 63 53 54

# Pratique

PIERRE ET BOIS TRADITION - CHARPENTE - MENUISERIE - MAÇONNERIE -  
Brazis - 05 63 70 61 77

PRADELLES Xavier - PEINTRE DECORATEUR - En Conté - 06 75 06 27 74 -  
09 73 01 63 65  
xav.pradelles@gmail.com

TOURNIE Jean-Florent - PLOMBERIE - CHAUFFAGE - ZINGUERIE -  
RAMONAGE - Brazis - 06 67 31 94 57

ZANIBELLATO Sébastien - MAÇONNERIE - En Maurel nord - 06 22 19 54 92

## Commerce

CAFE DE FIAC - CAFE ASSOCIATIF - 6, Place du Four - cafe.fiac@gmail.com

L'HERMITAGE - LOCATION DE SALLE - TRAITEUR - L'Hermitage -  
05 63 42 06 68

BIRBES Vincent - VENTE DIRECTE - ELEVEUR DE PORCS FERMIERS - La Brette  
05 63 70 63 75

BRIEUSSEL Véronique TETE A TETE - COIFFURE A DOMICILE - Les Martys -  
06 12 86 15 06

CHEZ KAREN - PATES FRAICHES - La Bouriatte - 06 60 34 46 12

ESTEVE EARL - VENTE DIRECTE AU DETAIL : VIANDE BOVINE-PORCINE PRO-  
DUITE A LA FERME - En Gilard - 05 63 58 03 50 06 12 58 33 56

LES 12 ETANGS - RESTAURANT - Brazis - 05 63 70 69 88

RAGT - PRODUITS AGRICOLES - La Gare - 05 63 58 12 76

GAEC D'EN MAUREL - Samuel VIDAL Sophie ZANIBELLATO - VENTE DIRECTE  
DE VIANDE AGNEAU ET MERGUEZ - En Maurel - 06 48 73 47 42 -  
<https://lagneaudenmaurel.jimdo.com>

GOLF DE FIAC-BRAZIS - 05 63 70 64 70

## Enseignement

ECOLE PUBLIQUE - Rue de l'Ecole - 05 63 41 05 64

## Hébergement

BASTIE Philippe - GITE - En Cassé - 06 06 91 71 10

BOYER Nelly - GITE - En Coulon - 05 63 41 31 94

CLARKE Roger - GITE - CHAMBRES D'HOTES - Les Pradailles - 05 63 70 52 07

MAISON YOMA - CHAMBRES D'HOTES - GITE - 2, rue du Barracou -  
06 88 57 12 44

## Professions libérales

DJARDINS RIBOUD Denis - ENTRETIEN DES PARCS ET JARDINS, (tonte, taille, soins des végétaux et des gazons...) - La Maurélié - 06 66 39 85 29

ESTIEU Sylviane - ASSISTANTE MATERNELLE AGRÉÉE - Le Cun -  
05 63 42 18 49

HAMMI Mélanie - ERGOTHERAPEUTE - Fiac - 06 50 61 29 49

KS MULTISERVICES - TOUS TRAVAUX - Clareous - 06 71 61 6507

LAGARRIGUE Nathalie - KINESITHERAPEUTE - 7, rue de l'Ecole - 05 63 41 68 51

QUERAT Cécile LARRUE Julie - ORTHOPHONISTES - 1 rue du Jeu du Mail

REGNIER Pierre - ESPACES VERTS PETIT BRICOLAGE - Le Bourg -  
05 63 41 44 56

SOLTANE Céline - ASSISTANTE MATERNELLE AGRÉÉE - Claréous -  
06 72 10 91 94

SORE Thérèse BEAURAIN Isabelle - INFIRMIERES - Le Bourg - 05 63 34 49 89

## Divers

CHIALVO Roland SR CONNECT - DRONE, IMPRIMANTE 3D, HOLOGRAMME -  
Brazis - 06 38 37 94 47 - [contact@sr.connect.fr](mailto:contact@sr.connect.fr)

TOUTOU'S FARM - PENSION CANINE FAMILIALE - EN BRIOLS - 06 31 05 46 50

# LETTRE D'INFO

A chaque fin de mois, une lettre d'information est envoyée par courriel, dans laquelle vous trouverez toutes les informations, actualités et agenda des activités de la commune. Ce courriel permet aussi de recueillir votre avis sur divers sujets.

**Si vous souhaitez la recevoir,  
envoyez votre adresse e-mail à  
communedefiac@gmail.com**



Alain Berthon  
et son conseil  
municipal  
vous adressent  
leurs meilleurs  
vœux 2022





MAIRIE DE FIAC

**Dans le Tarn, le port du masque est obligatoire !**

- dans tous les endroits publics et closés ;
- à moins de 50 m des entrées ouvertes au public des écoles, établissements scolaires, du lycée au vendredi de 7h à 20h et le samedi de 7h à 19h ;
- pour tous les déplacements de moins de 10 personnes sur la voie publique de 7h à 20 du matin.

Tout qui pose n'importe quel doute sur un symptôme ou un risque, le SARS-CoV-2 encourage de consulter et les permettre plus de leur durée notamment, selon les protocoles et/ou des autres et appliquer les protocoles sanitaires.

**C'est la semaine des marchés de producteurs !**  
Tous les jeudis à partir de 13h place du Fiac, et dimanche 27 septembre dès 9h à Briac



**Le jeudi en fin de journée,** retrouvez des producteurs de légumes, des pizzas, des plats préparés, de la charcuterie...

**Dimanche 27 septembre à Briac,** vous êtes invités avec les producteurs locaux : jus de pommes, produits salés et sucrés, légumes, œufs, poulets, miel, brioches, huile, pain...

Le café vous sera offert, et des tables seront disponibles pour boire sur place et discuter à l'abri (sous des tentes). Venez encourager les producteurs qui se déplacent pour vous !

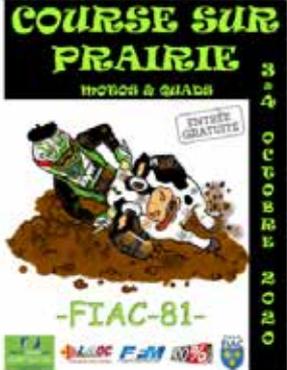
*Attention, le port du masque est obligatoire !*

**Les échos de la commune**

- La mise en place du nouvel éclairage public led en remplacement de l'ancienne installation se termine. Cette nouvelle technologie est plus respectueuse de la biodiversité, permet de réaliser d'importantes économies d'énergie et de réduire l'utilisation en fonction des usages. En complément de cette modernisation, certains ardoirs sans éclairage ont été équipés : des mâts palmiers ont été implantés à Briac à la Pointe, à l'impasse des Crêpes et des Cornes. Des poteaux ont aussi été installés route du Pont à la suite de ces travaux. L'entreprise terminera les travaux de la rue au Cazari.
- Vous recevrez bientôt dans vos boîtes aux lettres votre nouvelle adresse (pour ceux dont l'adresse change), votre numéro à coller sur votre boîte aux lettres ainsi que les sondages liés à cette nouvelle adresse. Les panneaux des nouvelles rues seront installés courant octobre.

**Agenda de fin septembre et octobre à Fiac**

- Dimanche 27 septembre et dimanche 23 octobre, retrouvez les marchés de producteurs à Briac.
- Tous les vendredis, le Café de Fiac propose des repas : [VOUS, VOUS, VOUS, MARCHÉ](#).
- Samedi 2 et dimanche 4 octobre, c'est la course sur prairie annuelle du Moto Club Fiacois ! Venez nombreux à cet événement rassemblant des équipes de sauteurs dans plusieurs villages.



**Votre avis nous intéresse !**  
Nous souhaitons recueillir votre avis sur plusieurs points de notre présent agenda.  
Pour nous répondre, cliquez nous en retour à [mairie.fiac@gmail.com](mailto:mairie.fiac@gmail.com) ou appelez-nous au 05 63 98 03 20.

du lundi au vendredi  
de 8h - 16h sans interruption



CLARTÉ  
COMMUNICATION  
TRANSPARENCE

**1 rue de l'Ecole • 05 63 58 05 26 • [communedefiac@gmail.com](mailto:communedefiac@gmail.com)**